26 juin 2007 **07.374**

Question Martial Debély

H20

Au début de l'année, le canton et les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle constataient de concert qu'il était impératif de lancer rapidement des études, voire des études complémentaires concernant le contournement est de La Chaux-de-Fonds et du tracé entre le Bas-du-Raymond et le Col-des-Roches. Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer si ces crédits d'étude ont été acceptés et si oui, dans quels délais ils sont attendus?